



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/137
S/20476
22 février 1989

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 31, 72 et 138 de la liste
préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 février 1989, adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Kampuchea
démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, un communiqué de presse daté du 21 février 1989, publié par les trois parties qui composent le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD), (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 72 et 138 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) SISOWATH Sirirath

* A/44/50.

ANNEXE

Communiqué de presse publié par les trois composantes du GCKD

1. Les trois composantes du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) tiennent à exprimer leur profonde reconnaissance à S. E. le Président Soeharto ainsi qu'au peuple et au Gouvernement amis de la République d'Indonésie, en particulier S. E. Ali Alatas, Ministre des affaires étrangères et Président de la réunion informelle de Jakarta (JIM II), pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés en faveur d'une solution politique juste et durable du problème kampuchéen qui permettrait de mettre fin aux souffrances du peuple khmer. Ils n'oublieront jamais ces nobles intentions.

2. Dans le document confidentiel 17/SRMC, daté du 18 juin 1987, le Bureau politique du régime communiste vietnamien affirme qu'"il ne parviendra pas à gagner la guerre [au Kampuchea] par des moyens militaires...", et il ajoute "c'est pourquoi il faut agir à présent sur le terrain diplomatique".

Le Viet Nam prétend que le problème du Kampuchea - qui concerne le Kampuchea et le Viet Nam - comporte deux aspects distincts : externe et interne. Dans le même temps, il déclare cyniquement que "ses troupes [ne] seront retirées au 30 septembre 1989" que si "un accord intervient entre les quatre parties cambodgiennes". Or, cet accord ne sera jamais conclu puisque l'une des parties est contrôlée et manipulée par le Viet Nam lui-même.

Le Viet Nam essaie de faire croire au monde entier que, pour faciliter la recherche d'une solution, "nous devrions tout d'abord nous attacher à créer une zone de paix et de neutralité en Asie du Sud-Est et négocier rapidement un règlement sur l'aspect extérieur du problème" de manière à "mettre fin à toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures du Kampuchea" (déclaration du Ministre des affaires étrangères du Viet Nam, Nguyen Co Thach, en date du 19 février 1989). En réalité, il poursuit les objectifs suivants :

- i) Nier son ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea. Plus de 100 000 soldats vietnamiens occupent actuellement le Cambodge. C'est un fait concret. Il y a bel et bien une ingérence massive dans les affaires intérieures du Kampuchea. On ne saurait le nier;
- ii) Faire pression sur la communauté internationale - en commençant par les pays de l'ANASE - pour qu'elle reconnaisse le régime qu'il a installé à Phnom Penh.

Si la communauté mondiale se laisse abuser par ces manoeuvres vietnamiennes, le Viet Nam connaîtra une "réussite à 99 %". Cette formule employée par Nguyen Co Thach ne s'applique pas à la réunion informelle de Jakarta (JIM II) mais au Viet Nam en général, à sa stratégie qui consiste à diviser, désorienter et désarmer ses adversaires par une action psychologique.

En public, le Viet Nam affiche une attitude conciliatrice et raisonnable en employant des formules sibyllines. En privé, il formule des exigences draconiennes et n'accepte aucune concession.

Le seul obstacle à une solution globale au Kampuchea est l'intransigeance du Viet Nam qui refuse d'accepter une commission internationale de contrôle qui serait dûment habilitée à superviser le retrait de ses troupes, sous l'égide des Nations Unies, et l'arrêt de l'aide accordée à toutes les parties concernées et une Force internationale qui serait chargée de maintenir la paix et l'ordre au Kampuchea.

3. Tous les observateurs impartiaux qui connaissent les affaires cambodgiennes et qui ont suivi le problème kampuchéen depuis 1979 peuvent déterminer aisément qui est sincère et qui ne l'est pas. En tant que victimes, la résistance nationale cambodgienne et le peuple cambodgien qui luttent pour conquérir leur liberté et leur indépendance nationale dans leur patrie sont naturellement désireux de trouver une solution.

Inversement, il est naturel et logique que les occupants vietnamiens veuillent esquiver un règlement puisqu'une solution juste et globale les obligerait à restituer le Cambodge aux Cambodgiens, ce qui va à l'encontre des objectifs qu'ils poursuivent depuis longtemps.

Dans le cadre de la réunion informelle de Jakarta (JIM II), la résistance nationale cambodgienne n'éprouve pas le besoin de se livrer à une propagande spectaculaire ou d'employer des formules trompeuses telles que "réussite à 99 %", car elle est mue uniquement par le désir sincère de négocier une solution avec toutes les parties représentées à la réunion et non par des intérêts égoïstes.

Le 21 février 1989
